

## Arboriculture

### POMMIER

Tavelure : risque faible

### POIRIER

Psylle : pas d'évolution

### TOUS

### FRUITIERS

Pucerons : pas d'évolution

### POMMIER-PRUNIER

Hoplocampe : 1ères captures

## PHENOLOGIE

Pommier : E2 à F2

Poirier : F à G

Prunier : F2 à H

Cerisier : F2 à G

## METEOROLOGIE

Les conditions météorologiques hivernales ne sont pas favorables à la floraison. Lundi 25 avril, les stations météorologiques ont enregistré des températures entre -0,5°C et 8,4°C. Dans les prochains jours, les températures maximales devraient remonter au-dessus de 10°C ? mais les températures minimales seront toujours fraîches autour de 5°C.

## POMMIER-POIRIER

### Tavelure

#### Situation actuelle

Les températures fraîches sont peu favorables aux contaminations.

#### Evolution du risque

Le prochain risque est possible sur les éventuelles pluies de samedi.

### Feu bactérien

La bactérie, responsable de la maladie, reprend son activité lors du démarrage de la végétation. Les infections sont possibles lorsque le végétal est réceptif (présence de jeunes pousses ou de fleurs) et si les conditions météorologiques sont favorables.

#### Evolution du risque

Les conditions ne sont pas favorables.

## POIRIER

### Psylles

#### Situation actuelle

Il n'y a pas d'évolution cette semaine, les températures sont trop froides.

### Evolution du risque

Attendre la hausse des températures pour évaluer les populations.

## POMMIER-POIRIER-PRUNIER

### Hoplocampe

#### Situation actuelle

Il n'y a pas eu de captures dans la parcelle de mirabelliers à Westhoffen et 3 captures dans celle de Traenheim.

#### Evolution du risque

Les températures sont insuffisantes, le vol est quasi nul.

## TOUS FRUITIERS

### Pucerons

#### Situation actuelle

Le retour du froid n'est pas favorable aux pucerons et aux auxiliaires.

#### Evolution du risque

Surveiller les foyers de pucerons lanigères dès la hausse des températures.

## Chenilles

### Situation actuelle

Sur le secteur de Colmar, des chenilles ont été observées sur des parcelles flottantes de cerisier et de poirier. Elles font actuellement entre 5 et 15 mm. Sur des chenilles à ce stade, le risque est dépassé puisque la chenille termine son cycle.

### Evolution du risque

A surveiller. La lutte repose sur une détection précoce de jeunes larves (5 mm).

## Acariens

### Situation actuelle

Les éclosions ne sont toujours pas observées dans les parcelles à historique.

### Evolution du risque

La chute des températures n'est pas favorable. Surveiller les parcelles sensibles dès la hausse des températures.

## Pièges à phéromones

### Situation actuelle

Le modèle Rimpro n'indique pas encore de début de vol de carpocapse pour les prochains jours.

Pour mémoire, la confusion sexuelle devra être posée avant le début du vol.

Prévoir de sortir les pièges à phéromone début mai pour les papillons : carpocapse des pommes, carpocapse des prunes, capua, eulia, tordeuse orientale du pêcher, zeuzère. Il est trop tôt pour sortir les phéromones de cossus, de sésie ou de cydia Lobarzewskii (petite tordeuse des fruits).

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

### **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus :** téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr) et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture Alsace.